

Traduction, continuum université-entreprise: la formation corrompue (?)

Foudil DAHOU
Université Kasdi Merbah – Ouargla –

*« Cette rencontre de mot dicte à ce vicaire que doit rester le traducteur le principe cardinal et incommode de sa morale de travail: être et savoir disparaître. »
(Jean-René Ladmiral, 1994: 247)*

Dans la sphère complexe du monde de l'entreprise économique, efficacité et rendement constituent un mot d'ordre que ne peut décentement ignorer la formation universitaire des traducteurs. Pourtant, à l'examen de la réalité de terrain, une distance contraignante reste encore à abolir entre l'Université et l'Entreprise dont le point commun est la recherche d'une spécificité structurelle grâce à une définition précise et exhaustive des potentialités humaines et matérielles de chacune. Ainsi à la charnière de deux technosphères, le traducteur réinterroge son engagement personnel, pris dans l'engrenage de la compétence/performance, tourmenté par son constant travail sur un matériau linguistique fortement imprégné d'imaginaire et sa mission d'intermédiaire-négociateur.

0. Vers une réflexion critique commune...

Attitudes et contre-attitudes traduisent actuellement l'incertitude de l'Université et de l'Entreprise algériennes à élaborer une réflexion critique commune sur leurs pratiques respectives. Néanmoins, la conscience d'une responsabilité partagée, induite notamment par des mouvements de fond de la société civile, les incitent désormais à concevoir des schémas de modélisation de leurs ressources humaines qui leur soient propres, en adéquation avec les réalités de terrain. Elles pourront de la sorte prétendre à développer leur propre sociologie du développement et du développement humain à condition toutefois de repenser la réforme de leur système de gestion selon une démarche axiologique et non plus d'importation de systèmes de références étrangers à leur être culturel et professionnel. « *Les cultures, comme les organismes biologiques, ont des réflexes immunitaires, où les anticorps sont remplacés par les antiâmes, secrétées pour se protéger des contacts extérieurs* » (Jean-Pierre Aubin, Georges Haddad, 2009: 03).

C'est dans cet esprit qu'il convient de réinterroger les *pratiques d'insertion et de socialisation des diplômés universitaires* selon les termes d'une *articulation formation universitaire et marché du travail*; articulation approchée sous l'angle de la *communication externe*. Concrètement,

Traduction, continuum université-entreprise: la formation corrompue (?)

cela se traduirait par une *liberté* de traitement de l'information dans tous les domaines d'activités (internes et externes) de l'Université et de l'Entreprise en symbiose. Un tel commensalisme devrait pouvoir résoudre le double problème du *besoin de sécurité* et du *contrôle de la certitude*, auquel sont confrontés les diplômés des universités dans leur nécessité de décider et d'agir face à *l'imprévisibilité du marché du travail* et à *l'employabilité*.

L'une des finalités essentielles de la réflexion commune consistera justement en une mise en œuvre des dispositifs d'aide à l'information sur le monde du travail, en concertation étroite avec les acteurs du secteur socioéconomique du pays. Le cadre est dès lors propice à réfléchir la trajectoire institutionnelle d'une catégorie de diplômés dont la particularité du métier est de travailler principalement à la génération de textes (Deborah McCutchen, 1998: 196) préexistant à leur activité de transposition des signes linguistiques. Les traducteurs que caractérise la situation professionnelle de transformation d'énoncés; des traducteurs conscients d'être au service de textes et d'intentions qui ne sont pas les leurs (Michel Rochard).

1. Figure et posture du traducteur: le tribunal intérieur

« *Les idées ne valant que par leur commerce [...]* » (Jean-Pierre Aubin, Georges Haddad, 2009: 04); au traducteur ont été dévolus le rôle et la responsabilité de les transmettre et de les transférer afin d'aider les pays en voie de développement à « [...] *surmonter la " fracture scientifique et cognitive " qui les éloigne dans la " dérive des continents cognitifs " »* (Jean-Pierre Aubin, Georges Haddad, 2009: 15). Ainsi si l'écriture a permis la conquête du temps par le mot (Robert Escarpit), si le livre a permis la conquête de l'espace (*Ibid.*), le traducteur reste le trait d'union, l'intermédiaire-négociateur d'une société en évolution prise dans l'étau de la globalisation-mondialisation dont la moindre des exigences est une série profonde de réformes des systèmes qui se donnent à lire. « *La lecture apporte [alors] ses matériaux intellectualisés devant le tribunal intérieur qui, sauvegardé dans son retrait, peut choisir, agglomérer à sa guise les éléments dont il entend nous enrichir »* (René Huyghe).

Pourtant, le tribunal intérieur du traducteur le condamne à errer d'une culture à l'autre, emprisonné dans les rets des interdiscours et de l'interculturalité auxquels ne l'a jamais initié l'Université et dans lesquels le projette l'Entreprise, soucieuse, dans son

perpétuel désir de performance, de conquérir de nouveaux marchés. Seules ses compétences permettront de fait au traducteur d'émerger du commun et de répondre aux attentes de *l'Olympe des managers* (Charles Handy, 1986). Aussi, la voie est-elle toute tracée par les thuriféraires du *guide astrologique des carrières* (Gilles d'Amba, 1986).

« C'est donc à chacun de prendre en main son propre "portefeuille de compétences", d'être acteur de son destin et d'adopter en la matière des comportements entrepreneuriaux, c'est-à-dire d'assurer sa propre compétitivité et d'investir dans les voies nouvelles pour en récolter les fruits au travers d'un emploi (bien ou mieux) rémunéré »
(Jean-Philippe Fons, 2006: 53-70).

2. Discours de soi, discours d'autrui: la lisibilité de la position énonciative

L'activité traduisante procédant également de la dynamique de l'écriture-réécriture, les traducteurs doivent, plus que toute autre catégorie de scripteurs, prendre appui sur le discours d'autrui qu'ils transforment énonciativement tout en résistant énergiquement à la constante tentation de produire des discours exclusifs de leur soi. Cependant, il faut le signaler; *« l'appui sur le discours d'autrui est délicat, et même les experts se trouvent parfois pris en défaut dans son maniement »* (Francis

Grossmann). Cette limite ne doit néanmoins pas occulter l'idée essentielle que « [...] *la relation à autrui [constitue si justement] la structure fondamentale de la subjectivité traduisante [...]* » (Barbara Godard).

L'ouverture à l'altérité par les textes est toutefois problématique. Au seuil déjà de l'apprentissage traduisant tel qu'il est malaisément exercé dans les départements universitaires de traduction /interprétariat, les apprentis-traducteurs ont l'intuition d'être confrontés à une impasse toujours renouvelée dans leurs pratiques effectives de translation, très souvent réduites à des connaissances morphosyntaxiques et linguistiques.

Or, « *connaître des langues est une chose, savoir écrire en est une autre. [Et] [...] rien n'est plus désastreux qu'un traducteur incapable d'écrire* » (Rainer Rochlitz, 2001). A ce titre, ce ne sont certainement pas les mémoires (de cumulation) rédigés en fin de cycle de licence qui peuvent constituer la base d'une maîtrise de l'acte traductif.

Des techniques de traduction aux techniques rédactionnelles en termes de praxis, les attentes académiques des apprentis-traducteurs sont plus que déçues parce qu'elles ne s'inscrivent dans aucune forme de réel de performance dans la mesure où « *un texte est une proposition de totalité qui excède les*

limites strictement linguistico-textuelles et impose au traducteur la nécessité de le traduire en tant que totalité » (Jenaro Talens, 1993: 631).

3. Des enjeux et des tensions: la raison de la pratique

Dans le processus de la traduction, les textes subissent des transformations et des manipulations qui sont autant de lectures possibles, de lectures plurielles des textes originaux actualisés soumis à la double approche sociologique et sémiotique dont les ressources, potentiellement mobilisables par les traducteurs en termes de savoirs disponibles, fragiles, controversés et lacunaires, fondent la pratique traduisante en légitimant son action à partir de l'acquisition-appropriation d'un savoir-faire à la fois *identificateur* et *mobilisateur*. « *Chacun dispose [alors] d'une "base de connaissances" qui, sans ignorer la recherche scientifique, est ancrée avant tout dans l'expérience individuelle et collective et constitue une "raison pratique" »* (notes de lecture).

Cette *raison pratique*, les futurs traducteurs ne l'apprennent jamais lors de leur formation universitaire mais finissent par l'acquérir progressivement au fur et à mesure qu'ils construisent laborieusement leur imaginaire propre; imaginaire qui dilue leur subordination à des textes d'auteur inlassablement relus. Reniant le péché de la

sublimation systématique, les traducteurs se revendiquent d'une pratique signifiante créatrice de capitaux symboliques. Car si « *l'histoire est le répertoire de tout ce qui s'est passé sur la terre. [Si] la littérature [...] est le témoignage de tout ce qui s'est passé dans le cœur des hommes* » (Claude Roy); la traduction, elle, est la force de communication entre les hommes et sur la terre. « *La traduction est en effet la réponse des descendants d'Adam et d'Ève à la malédiction divine [de Babel]* » (Jean-Claude Gémar, 1992: 374). •

4. Conscience méthodologique et effort de légitimation:

Aux traducteurs se pose un dilemme: « *être et savoir disparaître* » (Jean-René Ladmiral, 1994: 247). Le besoin de visibilité et le désir de reconnaissance rongent ainsi les traducteurs-militants qui contribuent à la construction des civilisations et à leur survie, à partir de leurs matériaux culturels spécifiques, ambitionnent l'écriture d'une mythologie à leur mesure. Aussi les traducteurs souffrent-ils en silence du double *exil extérieur* (Aline Gohard-Radenkovic, 2000) et *intérieur* (Todorov, 1991) qui remet souvent en question les acquis et les certitudes, les croyances et les savoirs.

Traduction, continuum université-entreprise: la formation corromptue (?)

Ces hésitations et ces tâtonnements, l'Université aussi bien que l'Entreprise oublie de les prendre en charge dans leurs projets distinctifs d'assurance qualité. En dépit de leur commune volonté de s'ouvrir à l'environnement social, leur ambition à dominer le marché de l'emploi les incite à user de toutes sortes de stratégies concurrentielles pour contrôler l'économie du savoir avec la conviction que la traduction pérennise le capital symbolique des sociétés et peut devenir en conséquence une courroie de transmission dans le dessein de propager des idéologies. Telle serait la définition première d'une globalisation-mondialisation dont les traducteurs seraient non les bénéficiaires mais les instruments dans cette course effrénée vers la modernisation. « *Mais au nom de la nécessaire adaptation aux "mutations du monde contemporain", c'est bien souvent une véritable "barbarie douce" que cette modernisation aveugle installe au cœur des rapports sociaux* » (Jean-Pierre Le Goff, 2004: 4° de c.).

Insensibles à ce jeu de pouvoir, les traducteurs s'adonnent au jeu des langages croisés, certains de contribuer au développement de l'humanité: en effet, « *la conscience humaine est "écrite" et rendue intelligible par un décryptage sémantique* » (George Steiner, 1991: 136). Seule une véritable méthodologie de la traduction, maîtrisée par les professionnels, pourrait initier les futurs traducteurs

aux mystères de la rencontre des signes et par suite à leur éternelle tentative de décryptage, au-delà de toutes les censures possibles qui profanent les expériences traduisantes « [...] *préservées et publiées en silence aux éditions de la mémoire individuelle* » (George Steiner, 1991: 29). Une seule crainte aussi; « *le danger [...] que le texte [...] perde] ce que la physique appelle sa " masse critique ", son pouvoir d'implosion au sein des chambres d'écho du moi* » (George Steiner, 1991: 30).

5. Les étranges paradoxes:

Toute la liberté du traducteur réside sans doute dans son pouvoir à se dépasser et à élucider les paradoxes qui sèment le chemin tortueux de son acte majeur irrigué par cette conviction profonde: « *une grammaticalité authentique de la compréhension est aux antipodes d'une fidélité insensible et naïve à des règles durables (il n'en existe pas d'éternelles)* » (George Steiner, 1991: 194).

Une telle liberté, les traducteurs se doivent entièrement de l'assumer malgré tous les concepts et les notions interdisciplinaires qui peuvent s'avérer autant de contraintes dans l'exercice d'un acte aussi antique que le pouvoir de communication lui-même. Traversant de bout en bout, le labyrinthe de l'auctorialité et de l'auteurité, les traducteurs franchissent les âges de l'humanité et son évolution

**Traduction, continuum université-entreprise:
la formation corrompue (?)**

inévitables en assurant la pérennité des langues et des discours. Pourtant une dernière mise en garde: « *de même qu'un ressort finit par perdre son élasticité par suite de la pression continue d'un corps étranger, ainsi l'esprit perd la sienne par suite de l'imposition constante de pensées étrangères* » (Schopenhauer, 1992: 10-11). Un autre paradoxe fondé sur le déplacement de la polarité auteur/coauteur. Un sentiment ineffable: les traducteurs investissent le monde par-delà l'infini des signes et leur alchimie, par-delà les frontières politiques et socioéconomiques. Ils sont les catalyseurs de l'interculturel; leur définition de la culture est simple: « [...] *la communauté d'expériences à tous les niveaux possibles (économique, technique, social, historique ...) qui constitue un lien de parenté entre plusieurs sociétés. En changeant de culture on passe à un autre style d'expériences* » (Jacqueline Delange, 2006: 245).

Un pouvoir incommensurable que les savoirs de l'Université et le capital d'expérience de l'Entreprise ne procureront jamais; celui de fonder des bibliothèques. Car, « *fonder des bibliothèques, [c'est] encore construire des greniers publics, amasser des réserves contre un hiver de l'esprit qu'à certains signes, malgré moi, je vois venir* » (Marguerite Yourcenar, *Mémoires d'Hadrien*).

Principales références bibliographiques:

- **AMBA Gilles d'**, *Guide astrologique des carrières*, éd. Marabout, 1986.
- **AUBIN Jean-Pierre** et **HADDAD Georges**, *L'Aventure des savoirs dans la vie académique de ce siècle*, UNESCO 2009, P.04.
- **BERMAN Antoine**, « La traduction et ses discours », *Meta*, XXXIV, 4, 1989, PP.672-679.
- **DELANGE Jacqueline**, *Arts et peuples de l'Afrique noire: introduction à une analyse des créations plastiques*, coll. « folio essais », éd. Gallimard, 2006.
- **ESCARPIT Robert**, in *Dictionnaire International des Termes littéraires (DITL)*, [article: Livre], © Vita Nova.
- **FONS Jean-Philippe**, « L'insécurité du travail, la sécurité de l'emploi. Une nouvelle dialectique du risque entre deux modèles sociétaux », *Observatoire de la société britannique* [En ligne], 1 | 2006, mis en ligne le 01 février 2011. URL: <http://osb.revues.org/498>
- **GEMAR Jean-Claude**, « Traduction et industries de la langue: nouveau défi pour le traducteur? », *Meta*, XXXVII, 2, 1992, PP.374-378.
- **GODARD Barbara**, « L'Éthique du traduire: Antoine Berman et le " virage éthique » en traduction », *slnd*, PP.49-82.
- **GOHARD-RADENKOVIC Aline**, « L'étudiant étranger et ses "compétences culturelles": la

- formation à l'interculturel en question(s) », *Éducation et sociétés plurilingues*, n°9, 2000, sp.
- **GROSSMANN Francis**, « Les modes de référence à autrui: l'exemple de la revue *Langages* », *Faits de langue*, 18 (à paraître).
 - **HANDY Charles**, *L'Olympe des managers*, éd. d'Organisation, 1986.
 - **HUYGHE René**, « Dialogue avec le Visible », in FINNISS Françoise, *L'épreuve de français*, coll. « l'épreuve de... », éd. Vuibert, 1991, P.54.
 - **LADMIRAL Jean-René** (1994), *Traduire: théorèmes pour la traduction*, coll. Tel n°246, éd. Gallimard.
 - **LE GOFF Jean-Pierre**, *La barbarie douce: la modernisation aveugle des entreprises et de l'école*, Casbah Éditions, Alger, 2004.
 - **MCCUTCHEN Deborah**, « Une théorie de la capacité pour la rédaction: la mémoire de travail dans la composition », PIOLAT Annie et PELISSIER Aline (sous la dir.), *La rédaction de textes: approche cognitive*, coll. « textes de base en psychologie », éd. Delachaux et Niestlé, Paris 1998, PP.183-224.
 - **ROCHARD Michel**, « Cours d'introduction à la méthodologie de la traduction », Université de Paris 7.
 - **ROCHLITZ Rainer**, « Traduire les sciences humaines », Dossier: *Être de parole et situations langagières*, n°2 2001/2.

- **ROY Claude**, in FINNISS Françoise, *L'épreuve de français*, coll. « l'épreuve de... », éd. Vuibert, 1991, P.453.
- **SCHOPENHAUER Arthur**, *L'Art de ne pas lire*, Éditions Distance, Biarritz, 1992.
- **STEINER George**, *Réelles présences: les arts du sens*, coll. « folio essais », éd. Gallimard, 1991.
- **TALENS Jenaro**, « L'écriture qu'on appelle traduction », *Meta*, XXXVIII, 4, 1993, PP.630-636.
- **TODOROV**, 1991, in GOHARD-RADENKOVIC Aline, « L'étudiant étranger et ses "compétences culturelles": la formation à l'interculturel en question(s) », *Éducation et sociétés plurilingues*, n°9, 2000, sp.
- **YOURCENAR Marguerite**, *Mémoires d'Hadrien*, in FINNISS Françoise, *L'épreuve de français*, coll. « l'épreuve de... », Éd. Vuibert, 1991, P.166.